

Synthèse

ACOR/APCVL/FIDMARSEILLE

DIFFUSION

CRÉATION

Rencontre

**LES ŒUVRES DOCUMENTAIRES
VIDÉO ET LEUR DIFFUSION
EN SALLE DE CINÉMA**

CINÉMA

RÉGIONS

ŒUVRES

**13^e festival *Images en région*
Vendôme - 9 décembre 2004**



"De Profundis" de Olivier Ciechelski



"1/3 des yeux" de Olivier Zabat

Synthèse

ACOR/APCVL/FIDMARSEILLE

Rencontre

LES ŒUVRES DOCUMENTAIRES VIDÉO
ET LEUR DIFFUSION EN SALLE DE CINÉMA

13^e festival Images en région
Vendôme - 9 décembre 2004

Synthèse disponible sur www.apcvl.com

Rencontre organisée par l'Association des cinémas de l'ouest pour la recherche (ACOR) et l'Atelier de Production Centre Val de Loire (APCVL), en collaboration avec le Festival International du Documentaire de Marseille (FIDMARSEILLE).

Si les systèmes vidéo existent depuis de nombreuses années, l'arrivée de la vidéo numérique a largement bouleversé les pratiques en matière de création cinématographique. Comment, parmi l'afflux de films, identifier, sélectionner, diffuser et accompagner ces œuvres innovantes ? Au-delà de l'évolution technologique, c'est à une réflexion sur la mission de recherche des salles de cinéma que cette rencontre est consacrée.

A partir de la synthèse du questionnaire adressé par l'ACOR à ses 28 adhérents ("Quel avenir pour la projection vidéo en salle de cinéma ?"), vont être abordées aujourd'hui les questions de l'équipement des salles en vidéo, du mode de programmation et de promotion des œuvres documentaires sur support numérique.

La question de la distribution de ces œuvres sera également posée sous forme d'études de cas : analyse de la sortie récente de quelques films documentaires en salles.

Programme de la rencontre :

Synthèse du questionnaire de l'ACOR : quel avenir pour la projection vidéo en salle de cinéma ? Page 06

La distribution des œuvres documentaires vidéo en salle de cinéma : avis et expériences des distributeurs et producteurs Page 13

Questions et aspects techniques Page 17

Les échanges ont été suivis de projections de films réalisés et diffusés en vidéo :

- *Lettre du dernier étage* et *De Profundis* de Olivier Ciechelski et rencontre avec le réalisateur.
- *1/3 des yeux* de Olivier Zabot et rencontre avec le réalisateur et le distributeur (Capricci Films).

L'étude de l'ACOR ("Quel avenir pour la projection vidéo en salle de cinéma ?") est consultable sur le site : www.apcvl.com.

Participants à la tribune :

Association des cinémas de l'ouest pour la recherche (ACOR) :

Geneviève Troussier (présidente), Catherine Bailhache (coordinatrice) et Guillaume Mainguet (assistant à la coordination),

Atelier de Production Centre Val de Loire (APCVL) :

Philippe Dauty (coordinateur enseignement supérieur, formation professionnelle),

Fabrice Bassemon (responsable de la diffusion, délégué général du festival de Vendôme *Images en région*),

Festival International du Documentaire de Marseille (FIDMARSEILLE) :

Jean-Pierre Rehm (délégué général).

Antoine Glémain (responsable de l'association **Atmosphères 53**, Mayenne),

Catherine Cavalier (directrice du cinéma **Le Cinématographe** et **Ciné Nantes**, Nantes),

Béatrice Dupont (responsable du cinéma **L'Iris**, Questembert).

Julie Thibaudeau (distributrice, **Memento Films Distribution**),

Noémie Balandraud (distributrice, **Eurozoom**),

Richard Copans (producteur, **Les Films d'Ici**),

Gérald Collas (producteur, **Institut National de l'Audiovisuel**),

Xavier Esnault (président de l'association **La Vie est à nous**, Nantes).

Intervenants dans la salle :

Groupement national des cinémas de recherche (GNCR) : Olivier Bruand (délégué général),

Centre national de la cinématographie (CNC) : Hélène Raymondaud (chef de service de la diffusion culturelle, à la direction de la création, des territoires et des publics),

Sacem : Gaël Marteau (chargé de l'audiovisuel à la division culturelle),

Novociné et CinémaNet Europe : Boudjéma Dahmane (président du directoire de NovoCiné, responsable de CinémaNet Europe),

Circuit itinérant **Ciné Off** à Tours : Michel Schotte (président).

LES ŒUVRES DOCUMENTAIRES VIDÉO ET LEUR DIFFUSION EN SALLE DE CINÉMA

Geneviève Troussier ouvre la journée en présentant l'Association des cinémas de l'ouest pour la recherche (ACOR), association regroupant sur six régions vingt-huit structures, qui sont soit des associations conventionnées avec des salles, soit des salles labellisées Art et Essai et Recherche parmi les plus actives au niveau national. Le documentaire est aujourd'hui une constante importante de la programmation de ces salles, confrontées depuis peu à l'accélération de l'arrivée d'œuvres sur des supports non argentiques. Cette journée de débat est également la concrétisation de rencontres sur ce thème avec le Festival International du Documentaire de Marseille et l'Atelier de Production Centre Val de Loire. La journée débute donc par la présentation de la synthèse du questionnaire "Quel avenir pour la projection vidéo en salle de cinéma ?", envoyé aux membres de l'ACOR en octobre dernier.

SYNTHÈSE DU QUESTIONNAIRE DE L'ACOR : QUEL AVENIR POUR LA PROJECTION VIDÉO EN SALLE DE CINÉMA ?

Tout au long de la synthèse, les exploitants de l'ACOR ayant répondu à l'enquête seront désignés comme "les exploitants" : on désignera un exploitant donné par le nom de sa ville : exceptions : Nantes où l'on précisera la salle, le Cinématographe ou le Concorde. Enfin, Atmosphères 53 en Mayenne, Ciné'fil à Blois, et le Ciné-Club Yonnais à La Roche/Yon, bien qu'étant des associations conventionnées avec un ou des exploitants, sont toutes trois assimilées à des exploitants, sauf cas explicite.

Philippe Dauty introduit le débat en soulignant le nombre et la diversité des personnes présentes, preuve que la réflexion sur la projection vidéo est partagée par beaucoup. D'ailleurs, ces débats et l'étude réalisée par l'ACOR trouveront leur continuité dans la diffusion d'une synthèse, lors du colloque *Vers un autre cinéma : de nouvelles œuvres pour les salles de demain* organisé par le Groupement national des cinémas de recherche, rencontre prévue le 28 janvier à Angers, dans le cadre du festival Premiers Plans.

Catherine Bailhache résume tout d'abord le contexte de l'enquête : voici un an, une réunion à Vendôme ("**La diffusion du prototype cinématographique**", 4 décembre 2003) a révélé le besoin d'approfondir ces questions de diffusion, et de comprendre les pratiques et les attentes des exploitants en la matière. Mais il a fallu beaucoup plus de temps que prévu pour bâtir un questionnaire, car selon le vieil adage : "*Pour avoir les bonnes réponses, il faut poser les bonnes questions*". Tout au long de l'année 2004, les discussions ont été nombreuses au sein de l'ACOR, parfois difficiles. Certains exploitants étaient réticents au fait d'engager une réflexion ou même d'exprimer leurs points de vue sur le sujet. Pour Geneviève Troussier, ces réticences, entre autres, pouvaient être liées au sentiment très désagréable d'avoir à se plier aux lois du marché : en équipant les cabines de vidéo-projecteurs, les exploitants allaient devoir supporter seuls un coût permettant aux producteurs et aux distributeurs d'abandonner le procédé onéreux du kinéscopage...

Catherine Bailhache précise que, sensible à la réflexion autour des œuvres atypiques menée depuis 2003 par l'APCVL et le FIDMARSEILLE, l'ACOR a insisté pour que ses adhérents s'y associent en ayant à l'esprit certes la question technique, mais d'abord et avant tout la question des œuvres. Elle donne la parole à Jean-Pierre Rehm.

Jean-Pierre Rehm est délégué général du FIDMARSEILLE. Sa première rencontre avec l'APCVL s'est faite sur un constat (le domaine du documentaire évolue vite) et un projet (si ce mouvement est véritable, il faut l'accompagner). Compte tenu de l'importance de ces mutations, la question de la diffusion s'est posée dès la seconde rencontre, de même que l'ébauche d'une réflexion sur la chaîne complète du projet, de la conception à la diffusion. Des exploitants de la région de Marseille à ceux du Groupement national des cinémas de recherche, ces questions doivent être posées collectivement, en mettant sur la table les enjeux et les difficultés de chacun. *"Et pourquoi pas en imaginant un lieu utopique destiné au public, jusqu'ici pris en otage par un si grand nombre de personnes, qu'il faut le solliciter avec d'autres armes et un tout autre respect."*

Catherine Bailhache précise que les discussions qui ont eu lieu à Marseille et Vendôme en 2003, et se poursuivent à Vendôme cette année, ont été entrecoupées d'autres rencontres dans le courant de l'année (comme récemment en Bretagne à Pléneuf Val

André¹, ou bientôt lors du festival Premiers Plans à Angers). Historiquement, lorsque "Les Sucriers de Colleville" d'Ariane Doublet (2003) a été présenté au GNCR, les salles labellisées Recherche avaient décidé de soutenir ce film au nom de l'intérêt de l'œuvre, même s'il était diffusé en vidéo. *"Personne ne souhaitait s'arrêter à ces questions techniques, même si nous avions une idée très floue de l'état d'équipement des salles et, au-delà, de l'état d'esprit des exploitants. Nous avons eu une première expérience, il y a deux ans, avec "Paula a 27 ans" de Natacha Samuel, distribué par Bizibi en vidéo. Comme pour d'autres films, nous l'avions proposé en visionnement en cassettes VHS, mais les exploitants ne s'y sont pas du tout intéressés, et c'est alors que nous avons compris que nous étions dans la problématique de la poule et de l'œuf : si sa salle n'est pas équipée, alors pourquoi l'exploitant ferait-il même l'effort de voir à quoi ressemble le film ? Quand on nous a annoncé que "Les Sucriers de Colleville", soutenu par le GNCR, allait sortir sur support vidéo, nous avons donc vraiment souhaité nous attaquer au problème. Grâce à une enquête succincte menée par e-mail, nous avons obtenu des réponses immédiates, et avons vite compris que sur les 28 salles, seulement six étaient équipées. Quel sens avait alors le soutien du GNCR à un film en vidéo et comment l'ACOR - dont c'est la mission - pouvait-elle relayer ce choix ? Mais tout n'était pas fermé : il se dégageait parallèlement des réponses obtenues que douze salles non équipées projetaient tout de même parfois des œuvres vidéo. Un an après, nous*

¹Dans le cadre de Doc'Ouest : jeudi 30 septembre 2004, table ronde animée par Béatrice Dupont (productrice et exploitante à Questembert) "Les perspectives de la diffusion vidéo du documentaire en salle" en présence de Catherine Bailhache (ACOR), Noémie Mendelle (DocuZone en Ecosse), Jean-Jacques Rue (Co-Errances).

voici avec cette étude, et le constat que les choses ont déjà évolué puisque de nouvelles salles sont déjà équipées et que les pratiques de celles qui ne le sont pas sont néanmoins réelles, sinon fréquentes. Par exemple, "A l'ouest des rails" de Wang Bing (réalisé en 2003 et distribué par Ad Vitam en juin 2004), un documentaire chinois de neuf heures, l'un des plus beaux films que j'ai vus depuis longtemps, constitue un exemple frappant de la manière dont les exploitants sont capables de réagir actuellement. Nous l'avons présenté aux membres de l'ACOR à Nantes, avec le réalisateur venu avec Alain Bergala et une traductrice. Il y a eu ensuite un véritable mouvement : bien que sur support vidéo, bien que durant neuf heures, le film est actuellement programmé dans dix salles de l'ACOR, le dispositif "Lycéens au cinéma" des Pays de la Loire participe également, avec le soutien actif du Rectorat, en le proposant aux lycéens dans le cadre de leur dispositif en Mayenne et en Loire-Atlantique. Ce sont des œuvres majeures comme celle-là qui mobilisent les exploitants et les amènent à poser la problématique autrement que du seul point de vue technique, c'est-à-dire du point de vue de l'œuvre, le seul qui vaille.

La synthèse de l'étude se fera à deux voix : Catherine Bailhache parlera des salles de l'ACOR non équipées en vidéo-projection et Guillaume Mainguet des salles équipées.

²L'ACOR compte vingt-huit adhérents. Mais seuls vingt-sept sont concernés par cette étude. Les Carmes à Orléans, qui changeaient de propriétaires n'ont pas été sollicités. Leurs salles sont équipées. Madame Françoise Dahmane, nouvelle responsable, était présente dans la salle le 9 décembre.

³Le Cinémarine à Bénodet, réouverte récemment, stagiaire au classement ; le Fanal à St-Nazaire, 100 % de séances Art et Essai, mais pas assez de séances par an pour être classée.

⁴Le Dauphin à Plougonvelin, le Vox à Mayenne.

⁵Cas particulier : Ciné'fil à Blois répond au questionnaire de son point de vue et non de celui de l'exploitant (Les Lobis à Blois) avec lequel il est conventionné toute l'année pour une diffusion Art et Essai traditionnelle où n'entre pas de programmation en vidéo. C'est en revanche dans le cadre du festival les Rendez-vous de l'histoire que Ciné'fil est amené à programmer des séances en vidéo-projection, et ce dans plusieurs lieux de la ville.

Le champ de l'étude présenté aujourd'hui ne concerne que les salles de l'ACOR. Parallèlement, à partir du même questionnaire transmis par l'ACOR, le GNCR est actuellement en train de dépeuiller les réponses des salles labellisées Recherche sur le reste du pays : la synthèse générale en sera présentée au festival Premiers Plans d'Angers en janvier prochain.

L'étude de l'ACOR concerne vingt-sept structures dont les salles, situées pour la plupart dans des villes d'assez grande importance, représentent un total de cinquante-six écrans. Parmi elles, on compte sept scènes nationales, onze salles municipales ou para-municipales, sept salles privées. Treize d'entre elles sont des salles d'exclusivité. Toutes sauf deux³ sont classées Art et Essai et dix-sept sont labellisées Recherche. Toutes les salles sauf deux⁴ se programment elles-mêmes.

16 Salles non équipées

Dieppe : DSN - Mt-St-Aignan : l'Ariel - Oissel : l'Espace Aragon - Lisieux : le Majestic - Cherbourg : l'Odéon - Bénodet : le Cinémarine - Rennes : l'Arvor - Rennes : le Ciné-TNB - St-Nazaire : le Fanal - La Roche/Yon : le Ciné-Club Yonnais s'agissant du Concorde - Angers : les 400 Coups - Le Mans : le Ciné-Poche - Blois : Ciné'fil s'agissant des Lobis - Angoulême : Salle Nemo - La Rochelle : la Coursive - Niort : le Moulin du Roc. N'ont pas répondu à l'enquête : Cherbourg : l'Odéon - Bénodet : le Cinémarine - La Roche/Yon : Ciné-Club Yonnais.

Sur le panel des seize salles non équipées, quinze sont classées Art et Essai, dix sont labellisées Recherche, quatre Patrimoine et huit



“A l’ouest des rails” de Wang Bing

Jeune public. Treize exploitants se sont exprimés : ils se déclarent presque tous intéressés par les œuvres sur support vidéo, à l’exception d’une salle. La préférence est marquée pour le documentaire et les essais, pour les productions locales pour deux d’entre eux. Seule s’intéresse aux archives historiques l’association Ciné’fil® à Blois de par sa proximité avec les Archives Françaises du Film du CNC. Enfin, quatre de ces salles programment souvent des films sur support vidéo, et sept autres seulement parfois.

11 Salles équipées

Le Havre : l’Eden/ le Volcan - Caen : le Lux - Hérouville-Saint-Clair : le Café des images - Plougonvelin : le Dauphin - Mayenne : Atmosphères 53 - Nantes : le Cinématographe - Nantes : le Concorde - Château-Renard : le Vox - Châteaoux : l’Apollo - Tours : les “Studio” - Poitiers : le Théâtre.

Toutes ont répondu à l’enquête. Précision : à rajouter, Les Carmes à Orléans qui n’ont pas pu répondre au questionnaire, sont équipés (cf. ci-dessus).

Guillaume Mainguet résume la situation des onze salles équipées : la totalité est classée Art et Essai, sept sont labellisées Recherche, deux

Patrimoine et sept Jeune Public. Ces salles se sont équipées d’abord et avant tout “*parce qu’un nombre significatif d’œuvres susceptibles de les intéresser pour leurs qualités artistiques ne pouvait exister que sur ce type de support*”, avec une préférence marquée pour les documentaires et les essais pour dix d’entre eux. Toujours pour dix d’entre eux, la vidéo projection est un moyen de montrer des œuvres atypiques dans un contexte atypique. Un tiers des salles s’est équipé depuis un an seulement.

Pour Catherine Bailhache, si l’on demande aux treize salles non équipées pourquoi elles ne le sont pas, c’est d’abord et avant tout pour des raisons financières : huit exploitants ont investi récemment ou s’apprêtent à investir dans la modernisation “traditionnelle” de leur établissement.

Sont exprimées ensuite, dans l’ordre, les opinions suivantes :

- il n'y a pas d'œuvres suffisamment intéressantes sur support vidéo pour valoir l'investissement,
- il n'y a pas de place pour ces programmations sur des écrans très embouteillés par les films sur format traditionnel,
- il est difficile de repérer les œuvres (pour beaucoup d'exploitants, on ne s'y retrouve pas dans les festivals, les revues, les sites, etc.),
- quatre salles estiment que la place des films en vidéo n'est pas la salle de cinéma.

Un seul affirme préférer attendre, pour investir, l'arrivée de la projection numérique par satellite, estimant que le matériel actuel n'est pas fiable.

Antoine Glémain, d'Atmosphères 53 (Mayenne) est invité à la tribune pour parler de l'arrivée de la projection vidéo dans son département. Son association travaille avec toutes les salles de la Mayenne, au nombre de dix : *"Nous expérimentons depuis trois ans la diffusion sur support "non conventionnel", qui s'impose comme une évidence pour ces œuvres qui n'existent pas sur d'autres supports. Nous sommes dans le volontarisme pur et dur. Ainsi une œuvre comme celle de Wang Bing, "A l'ouest des rails", a été présentée en Mayenne, et, au culot, nous avons demandé au multiplexe Cinéville de Laval, qui appartient à la Soredic, de passer le film, dans la salle que nous programmons avec eux chaque semaine tout au long de l'année en Art et Essai. La Soredic a accepté et le film a réalisé 167 entrées ce qui n'est pas rien. Par ailleurs, à Mayenne, dans la mesure où l'exploitante locale n'a pas voulu programmer le film, il a été proposé en séances non commerciales au lycée Lavoisier*

dans le cadre de "Lycéens au cinéma" ; il a réalisé presque 450 entrées." Pour **Antoine Glémain**, toutes les formes de projection ont été expérimentées : *"Nous avons apporté l'équipement dans des salles de cinéma, des amphithéâtres de lycées et de collèges, des théâtres municipaux, des salles des fêtes, et toutes sortes de lieux alternatifs..."*. En Mayenne, la première salle à s'équiper sera sans doute le multiplexe Soredic. L'association Atmosphères 53 a choisi quant à elle de s'équiper et de mettre son matériel à disposition des salles du département.

Poursuivant la présentation de l'étude, **Catherine Bailhache** résume les réponses des salles non équipées à la question : **"Comment les exploitants s'informent-ils sur les films inédits, non distribués ?"** La plupart des exploitants fréquente les séances professionnelles où il arrive que soient montrés des films inédits (comme celles du GNCR, ou celles de l'ACID proposées à Cannes). La majorité d'entre eux lit des magazines spécialisés et va dans les festivals. La pratique des salles équipées est légèrement différente, complète **Guillaume Mainguet**, car les exploitants vont davantage chercher les informations. Ainsi, dix-sept festivals sont cités (contre douze pour les salles non équipées) et des revues d'art plastique sont citées nommément.

Catherine Cavelier rejoint la tribune pour faire part de l'expérience de son association *Ciné Nantes-Le Cinématographe*, en charge de la programmation du *Cinématographe*. L'exploitante met en avant l'importance des festivals, défricheurs d'œuvres, comme les Trois continents de Nantes, ou le Festival

International du Documentaire de Marseille. *" Dans notre salle, nous ne parlons pas de documentaires, mais de films. Nous sommes programmés collectivement par un groupe de quinze à vingt-cinq personnes qui se réunit chaque mois (de provenances très variées : enseignants de cinéma, associations, plasticiens, etc.). Nous avons pris l'habitude de provoquer un rendez-vous annuel autour d'un film : créer l'événement, permettre la rencontre avec le public (tarif, convivialité), accompagner la projection d'interventions. Un week-end qui se déroule comme un huis clos avec nos spectateurs, qui ne sont pas que des cinéphiles pointus, avec des sandwiches et du café. Cette année c'est le film "A l'ouest des rails". Et nous voulons continuer avec "The Ister" un film australien de David Barison et Daniel Ross, primé par le GNCR au FIDMARSEILLE. Nous sommes en discussion avec Jean-Pierre Rehm et Catherine Bailhache afin de mettre en place un travail entre autres autour de ce film, avec des universitaires, des philosophes, des historiens... À Nantes nous sommes privilégiés, grâce à l'équipe qui est extraordinaire et à la Ville qui nous soutient. Mais il faut aller plus loin et aider les autres salles de la région : à nous de faire un travail comme celui de l'ACOR et de ne pas traiter à part une œuvre à cause de son support."*

Catherine Bailhache précise aux participants qu'au printemps prochain à Nantes, le Cinématographe et l'ACOR ont décidé d'organiser avec le FIDMARSEILLE un prévisionnement de films découverts au festival de Marseille en 2004 : la plupart de ces films sont sans distributeurs, certains n'existent que sur

support vidéo. Les exploitants et les distributeurs sont invités à découvrir ces œuvres et à contribuer à leur tour à ce qu'elles soient montrées au public. Jean-Pierre Rehm rebondit en soulignant à quel point le travail de programmation d'une salle ou d'un festival est également un geste critique : *"Je viens de Strasbourg, et si je suis là c'est grâce à des exploitants qui ont montré des films invisibles ailleurs en France. J'ai eu cette chance : je n'ai pas appris le cinéma à l'école, mais dans les salles. A Marseille, nous présentons des films très différents, nous en faisons une promotion très militante, pas seulement auprès des télévisions, mais aussi dans les salles à l'étranger (comme en Russie ou au Viet-Nam récemment, où nous montrons des films sélectionnés au FIDMARSEILLE depuis 2002)."*

Revenant à la présentation de l'étude, Catherine Bailhache constate que certains exploitants ont dû renoncer à programmer un film à cause de l'impossibilité de se doter d'un équipement de projection adéquat. Dans l'étude, c'est le cas de huit des salles non équipées, et de seulement trois salles équipées (mais ne disposant pas toujours du bon lecteur). Dans la pratique, les salles non équipées programment peu de films en vidéo (en moyenne cinq par an), plutôt des documentaires et des films expérimentaux. De son côté, Guillaume Mainguet précise que les salles équipées diffusent quant à elles plus de dix films par an en moyenne en vidéo. Revers de la médaille : comme ils sont équipés, il est arrivé à huit de ces exploitants de choisir de programmer en vidéo des films initialement sur pellicule (à cause de l'usure des copies pellicule et/ou du coût trop élevé du minimum garanti

exigé par le distributeur, ou encore parce que les distributeurs proposent désormais certains de ces films sous la seule forme d'une Beta SP...). Et **Geneviève Troussier** d'affirmer : "*C'est le format d'origine du tournage qui doit déterminer l'équipement : il faut continuer de militer pour le maintien de l'argentine dans les cabines.*"

Catherine Bailhache aborde ensuite la question de la billetterie : selon l'étude, la pratique est la même quelles que soient les salles, équipées ou non, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de pratique précise ! Une même salle peut utiliser une billetterie commerciale, ou non, avec ou sans visa, payante ou gratuite, etc. Dans la salle, **Olivier Bruand** du GNCR, signale qu'un rapport sur le secteur non commercial du cinéma réalisé par **Michel Berthod**, de l'inspection générale du ministère de la Culture, sera bientôt disponible. **Hélène Raymond** du CNC précise que ce rapport, *a priori* remis fin mars, a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle et de proposer éventuellement des modifications à la réglementation actuelle sur le non commercial, réglementation ancienne et désormais visiblement inappropriée.

En ce qui concerne le travail d'accompagnement, **Catherine Bailhache** souligne que les salles, équipées ou non, se concentrent toutes sur le même type d'accompagnement : les rencontres et débats ; même si du côté des salles équipées on sent une encore plus forte préoccupation et des solutions plus variées (bien que néanmoins très classiques). Il existe très rarement un budget spécifique pour l'accompagnement des œuvres vidéo. Un film vidéo

ne subit donc pas de traitement particulier pour sa projection. **Guillaume Mainguet** résume les inconvénients de la projection vidéo du point de vue des responsables des salles équipées : la location du lecteur reste chère pour les formats que les exploitants ne possèdent pas, il existe un stress permanent de rencontrer un incident, et le son est souvent de mauvaise qualité (parce que non raccordé sur le son cabine). Les avantages sont la suppression du montage du film sur pellicule pour le projectionniste, la rapidité d'acheminement avec des frais de port réduits, et enfin l'accès facilité à des films plus diversifiés. Quant aux spectateurs, ils font rarement la différence : pour eux le support importe peu, d'ailleurs quand on leur pose la question, ils haussent les épaules, pour la plupart...

Béatrice Dupont n'est pas adhérente à l'ACOR. **Catherine Bailhache** lui a demandé de venir à la tribune témoigner de son expérience dans une commune rurale, Questembert dans le Morbihan, parce que ses choix lui semblent être en prise directe avec la réalité. **Béatrice Dupont** gère depuis 2001 le cinéma Iris, classé Art et Essai. Redon ayant créé un multiplexe et Vannes ayant un projet proche, l'Iris a été rénové et une seconde salle a été créée. Les deux salles sont maintenant équipées en Dolby et vidéo, avec lecteurs DVD et Beta SP. "*L'équipement en vidéo est une démarche volontariste de programmation, car notre cinéma doit être ancré localement, régionalement, nationalement et même internationalement. Nous avons débuté à 28.000 entrées, maintenant nous cumulons 47.000 entrées grâce aux deux salles. Questembert est une commune*



"Les Sucriers de Coleville" d'Ariane Doublet

de seulement 6.000 habitants, la moitié de la population est rurale et ne va pas au cinéma. Nous projetions régulièrement des documentaires sur le monde agricole dans la salle de la mairie et c'était toujours un succès. Après la rénovation, nous avons voulu continuer mais au cinéma. La seconde raison de notre équipement, est l'ancrage du cinéma dans la région : ainsi je programme des films bretons repérés au festival de Douarnenez, dont certains n'existent que sur support vidéo. Peu à peu s'est créée une vraie vie au cinéma, nous organisons des ciné-café mensuels, parfois avec des films vidéo. Nous voulions aussi avoir le contrôle de notre publicité (nous traitons directement avec les commerçants, les publicités sont réalisées chez nous et diffusées en vidéo dans la salle) et diffuser sur les écrans des informations sur nos propres cycles de programmation. Enfin, nous avons également créé un atelier de production audiovisuelle qui commence à donner des

résultats concrets en un an d'existence."
Catherine Bailhache et Philippe Dauty proposent ensuite d'entendre d'autres points de vue, ceux des distributeurs et des producteurs, particulièrement concernés en ce moment par ces problématiques.

LA DISTRIBUTION DES ŒUVRES DOCUMENTAIRES VIDÉO EN SALLE DE CINÉMA : AVIS ET EXPÉRIENCES DES DISTRIBUTEURS ET PRODUCTEURS.

Julie Thibaudeau, distributrice (Memento Films Distribution) a distribué en "Les Sucriers de Coleville" d'Ariane Doublet, pour Quark Productions (sortie : le 7 avril 2004. Le film a totalisé près de 10.000 entrées).

En préambule, la jeune distributrice a tenu à remercier vivement l'ACOR pour son initiative d'enquête auprès des salles, qui enrichit la réflexion sur leurs équipements et leur mode de



"Aliénations" de Malek Bensmail

défense des films. Tout le monde doit s'emparer de cette enquête, qui va certainement améliorer la situation. Car **Julie Thibaudeau** avoue avoir eu la nette impression d'essuyer les plâtres avec "Les Sucriers de Colleville" d'Ariane Doublet, premier film qu'elle a distribué en vidéo au printemps dernier. Cette expérience a confirmé à quel point la sortie d'un film sur support non argentique pouvait être d'une difficulté extrême. Par exemple, le premier film d'Ariane Doublet, "Les Terriens", avait été très bien diffusé en Normandie, où les salles étaient à nouveau très intéressées par "Les Sucriers...", tourné dans la région comme le précédent. Mais elles ont été freinées par le support vidéo, et le film n'a finalement été programmé que dans onze salles de la région contre une diffusion bien plus importante du précédent

(environ cinquante salles avaient diffusé le film en Normandie). Si même des salles dites "de pointe", comme les salles labellisées Recherche, ont des réserves, cela laisse présager de la situation de l'ensemble du réseau ! " *Il y a donc encore beaucoup de travail à faire. Nous sommes encore loin du jour où naturellement les films seront diffusés sur leur support d'origine (film tourné sur support 35 mm, diffusé en 35 mm et, de la même façon, un film en vidéo garderait la vidéo comme support de diffusion).*" D'un autre point de vue, lorsqu'un film est tourné en vidéo, et que le distributeur choisit de ne pas faire de kinéscopage et de tirage de copies (un poste financièrement lourd), cela permet de dégager un budget pour réaliser un film-annonce, organiser des parutions dans les journaux, de la promotion,

financer les déplacements d'un réalisateur... Un travail d'autant plus important qu'il s'agit souvent de films qui ont besoin d'un accompagnement. La vidéo représente aussi un support particulier qui permet des initiatives nouvelles, une économie particulière. Après la sortie des "Sucriers de Colleville", Julie Thibaudeau a été contactée par un grand nombre de distributeurs et de programmeurs cherchant désespérément des informations et une liste des salles équipées en vidéo. Mais elle préfère parler d'abord d'œuvre : *"Lorsque j'appelle un exploitant, j'ai envie de parler d'un film et non de commencer par lui demander si sa salle est équipée pour le projeter ! Le plaisir de notre travail, c'est de parler de cinéma, c'est ce désir partagé."* La distributrice conclue en soulignant que les exploitants souffrent d'être "sur-sollicités" et que cela peut donc en arranger certains de ne pas être équipés en vidéo, afin de botter en touche poliment...

Gérald Collas (producteur à l'**Institut National de l'Audiovisuel**). Il a produit "Aliénations" de Malek Bensmail, distribué par Eurozoom. La situation n'est plus celle d'il y a dix ou vingt ans. Il convient de rappeler qu'avant même de constituer un genre particulier, le documentaire a été aux origines du cinéma et de l'attraction exercée par celui-ci sur le public (Lumière). La pression exercée par le "monde du spectacle" sur le cinéma d'un côté et le succès remporté par la télévision de l'autre ont puissamment contribué à créer une cassure entre cinéma (fiction) et documentaire (télévision). Fortement dépendant – dans son économie – de la télévision, le documentaire indépendant a aujourd'hui du mal à trouver sa place dans les grilles des chaînes. Festivals et

projections non commerciales se multiplient. Le public est au rendez-vous, mais pas l'argent. Il fait un retour remarqué dans les salles obscures et à la marge cherche et trouve son financement du côté du cinéma. "Aliénations", le film de Malek Bensmail, est au départ un projet pour la télévision. Il a été diffusé par France 5 qui l'avait pré-acheté. Il a dû se plier à certaines contraintes : une durée ramenée à 52' et un doublage en français. Deux versions ont donc été montées, l'une pour la télévision sous le titre de "Thérapies algériennes" (52') et l'autre pour les festivals et la diffusion non commerciale sous le titre de "Aliénations" (104'). Ce film qui témoigne des blessures de l'Algérie à travers les pensionnaires du département de psychiatrie de l'hôpital de Constantine a reçu de nombreux prix tant en France qu'à l'étranger. Nous avons cherché à prolonger sa vie (les rencontres avec le public) à travers une exploitation cinématographique. Le distributeur (Eurozoom) avec lequel nous avons traité a accepté de se lancer dans une expérience nouvelle, celle de la distribution en vidéo, tout en sachant que la diffusion serait restreinte. Le travail sur le terrain, l'animation culturelle de l'exploitant, avec l'aide de soutiens locaux, sont vitaux pour ces films, et la nature du support de distribution est alors moins importante. Une nouvelle question s'est alors posée à nous, celle de l'adéquation de la diffusion salle avec les diffusions non commerciales, en particulier les festivals. **Noémie Balandraud** précise ainsi qu'Eurozoom s'est parfois tourné vers des séances non commerciales dans des médiathèques pour "Aliénations".

Noémie Balandraud (distributrice, Eurozoom), distribue "Aliénations" de Malek Bensmail

(sortie : le 15 décembre 2004. Le film a été tourné en Beta Digitale et est diffusé sur support Beta SP et DVD, soit 15 copies en tout. Il est en cours d'exploitation).

La société Eurozoom a distribué environ dix documentaires depuis 2003 en travaillant majoritairement avec des salles du réseau Recherche. "Aliénations" de Malek Bensmail sera leur premier documentaire en sortie vidéo. Pour cela, **Noémie Balandraud** a tenté d'inventorier les salles équipées, et s'est penchée sur les expériences des "Sucriers de Colleville" d'Ariane Doublet ou du "Monde selon Bush" de William Karel (distribué par Rezo Films en juin 2004). Mais contrairement à l'idée reçue qui voudrait que les salles Recherche, de par leur vocation, soient équipées et sensibles à ce sujet, ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, le Diagonal à Montpellier n'est pas encore équipé, et lorsqu'il programme un film en vidéo, il demande au distributeur de participer aux frais de location du projecteur ! Là encore, la distributrice rappelle que la sortie vidéo n'a pas que des inconvénients, puisque, par exemple, des films comme "Derrida" de Kirby Dick et Arny Ziering Kofman (2003), "Life and Debt" de Stéphanie Black (2002), ou "Le Procès de Henry Kissinger" de Eugene Jarecki (2003), sortis en 35 mm, n'ont bénéficié que d'une seule copie chacun, alors que la distribution vidéo pour "Aliénations", a permis de disposer de dix cassettes Beta SP pour le coût du tirage et sous-tirage d'une seule copie 35 mm, hors coût du kinéscopage (de 10.000 à 15.000 euros pour 1h30). De plus, les exploitants peuvent garder la cassette Beta ou le DVD longtemps, et le distributeur peut obtenir de leur part un engagement de trois à quatre semaines. " *Sortir un film sur un support non argentique permet*

une plus grande "souplesse" : il n'y a pas de soucis de disponibilité de copie, nous avons moins à "jongler" entre les salles. Celles-ci peuvent garder le film à l'affiche plusieurs semaines, le temps que se crée un bouche-à-oreille, souvent essentiel au succès des documentaires que nous sortons, qui ne bénéficient pas de grosse promotion. Il faut laisser au film le temps de s'installer."

Richard Copans (producteur et distributeur, Les Films d'Ici).

Avant tout producteurs, Les Films d'Ici ont commencé la distribution en salles avec "Route One USA" de Robert Kramer, en 1990 (un Grand Format ARTE, tourné en super 16). Depuis, la société a distribué 32 de ses films, dont 27 documentaires. Ces trois dernières années, dix films ont été kinéscopés, pour des investissements de 40 à 60.000 euros par film. Aujourd'hui, Les Films d'Ici produisent environ 24 documentaires par an (3 producteurs), et, au départ de certains projets, **Richard Copans** se pose une question simple : "*Est-ce pour le cinéma ou pour la télévision ?*". Pour certains films, la réponse est difficile. Ce n'est pas une différence d'écriture mais le processus de production qui permet de trancher. L'exemple du prochain film de Denis Gheerbrant, "Après, un voyage dans le Rwanda", qui sortira fin janvier, est assez illustratif de la finesse de la frontière entre le cinéma et la télévision. Ce film a été tourné il y a deux ans, sans scénario, en vidéo, et avec très peu d'argent. Après deux refus de Thierry Garrel, responsable du documentaire à Arte, celui-ci a finalement été convaincu, mais la direction des programmes à Strasbourg a refusé d'acheter le film. Au même moment, ce film obtenait l'avance sur recettes

sur film terminé et devenait soudain une œuvre de cinéma : grâce à l'aide du CNC, il a pu être kinéscopé et a trouvé un distributeur, Jean-Jacques Varret (Les Films du Paradoxe). Ce film a trouvé sa définition d'œuvre de cinéma en toute fin de production ; si la programmation de ARTE n'avait pas déjà décidé d'un quota de films sur le Rwanda en 2004, le film de Denis Gheerbrant aurait été diffusé dans la case Grand Format d'ARTE et serait peut-être sorti en salles ensuite dans des conditions de distribution beaucoup plus réduites. Il n'existe pourtant aucun "*fétichisme du support*" aux Films d'Ici, les réalisateurs ont longtemps travaillé en super 16mm avant de passer au numérique. **Richard Copans** le souligne d'ailleurs : "*Si cela permet d'aller au bout du désir du réalisateur, notre démarche de producteur est surtout pragmatique.*" Pourtant, si Les Films d'Ici n'a pas encore d'expérience de sortie de film en numérique, le producteur y est totalement favorable, à condition que cela ne limite pas la distribution du film, en particulier en nombre de salles. Il cite ainsi quelques films qui devraient bénéficier d'une diffusion en salles grâce à la vidéo comme "La Langue ne ment pas" de Stan Neumann (une réflexion sur la langue du nazisme, diffusée sur Arte récemment), ou les œuvres de Djamilia Sahraoui et de Marie Dumora. Mais cela n'a pu encore être envisagé, et cela soulève à nouveau la question du cloisonnement entre la télévision et le cinéma, cloisonnement qui peut parfois être nécessaire. **Richard Copans** soulève enfin une question juridique : un film bénéficiaire de l'avance sur recettes doit-il obligatoirement être distribué sur copie 35 mm ? Dans le public, les avis sont partagés, mais **Hélène Raymond**, ex-responsable juridique au

CNC, confirme qu'il n'y a pas d'obligation de support argentique dans les textes.

QUESTIONS ET ASPECTS TECHNIQUES

Gaël Marteau (chargé de l'audiovisuel à la **division culturelle de la Sacem**) se plaint de la qualité médiocre du son lors des projections vidéo, et de son incidence sur l'intégrité des œuvres. Il soulève également deux questions : l'existence ou non d'une concertation entre salles pour l'équipement en vidéo, la présence ou non de standards, et de contacts avec la Commission Supérieure Technique (CST) ? Pour **Catherine Bailhache**, les exploitants se téléphonent beaucoup et ont des réflexes "artisansaux" de concertation, en particulier au sein d'associations comme l'ACOR, mais il n'existe cependant pas de véritable concertation organisée. Comme le rappelle **Geneviève Troussier**, la réflexion sur la projection vidéo est présente dans plusieurs instances, comme par exemple au CNC, ou au sein du réseau Europa Cinémas : l'alternative la plus fréquente est d'attendre la haute définition, ou de s'équiper dès aujourd'hui pour donner une place aux œuvres et aux auteurs qui tentent d'émerger. "*Il est temps de mobiliser le CNC et les Régions dans le cadre des conventions de développement cinématographique, pour avoir des moyens.*"

Xavier Esnault (La vie est à nous à Nantes) a écrit l'introduction technique et participé à la rédaction du questionnaire des exploitants de l'ACOR (il a aussi écrit le texte critique qui accompagnait le questionnaire, visant à inciter les salles Art et Essai à s'équiper rapidement). Il a profité de cette journée de débat pour résumer les enjeux selon lui de la projection

vidéo. Pour lui, les réalisateurs qui tournent en vidéo le font pour des raisons économiques et pratiques. C'est pour cela que les salles Art et Essai doivent les défendre, en permettant la diffusion de leur film en vidéo, car une copie 35mm est souvent impossible à rentabiliser pour ce type d'œuvres. S'ils réaliseront peut-être tous dans le futur en HD (haute définition), ils utilisent surtout aujourd'hui les formats Mini DV, DV Cam, DVC Pro, ou Beta (SP, SX ou Digital). Or, d'après ses informations, prises notamment auprès de la CST, il n'existe pas encore de norme générale pour la vidéo-projection haute définition : le d-cinéma, dernier cri des vidéo projecteurs DLP (Digital Light Processor), n'est en effet pas encore définitivement prêt pour une utilisation généralisée sur le long terme. Il est vendu environ 100.000 euros par Barco, un coût trop élevé pour les salles Art et Essai, même si sa fabrication industrielle devrait réduire ce coût. Aussi, **Xavier Esnault** précise-t-il qu'il existe des projecteurs de bonne qualité, sans qu'il soit nécessaire d'attendre une normalisation : il conseille plutôt aux exploitants d'investir aujourd'hui dans les vidéo projecteurs LCD, entre 18.000 et 26.000 euros, matériel performant et satisfaisant pour l'instant, en attendant une norme et la baisse des coûts qui prendront du temps. Le son demeure un enjeu technique important, mais reste un faux problème : en effet, selon lui, la plupart des films tournés en vidéo que doivent défendre les salles Art et Essai, n'ont que rarement le son multi-pistes sophistiqué des productions hollywoodiennes. Et si le vidéo-projecteur est branché sur les enceintes de la salle, le son devrait être aussi bon que lors d'une projection classique. Pour les lecteurs, l'avenir réside dans ces serveurs qui recevront les informations (les

films) par satellite, câble ou téléchargement quelconque. Mais, pour **Xavier Esnault**, si aujourd'hui un lecteur VHS et un lecteur DVD doivent évidemment faire partie du matériel lié à la vidéo-projection d'une salle Art et Essai, un lecteur Beta "compatible" (de type Sony J 30, environ 13.000 euros) lui semble représenter un bon intermédiaire, car ce modèle lit les cassettes Beta SP classiques (dont on a encore souvent besoin), comme le Beta Digital (qui est le meilleur format numérique aujourd'hui, si on exclue le HD). Le tout permet un bon équipement de vidéo-projection avoisinant les 30.000 à 40.000 euros ; et même si cela représente un certain coût, ce peut être un équipement pérenne car les distributeurs peuvent s'employer à envoyer à l'exploitant le format vidéo nécessaire le plus fidèle à l'original. **Béatrice Dupont**, exploitante, interrompt un instant l'exposé pour préciser que si un film est produit pour la télévision, le son est écrasé et la dynamique compressée. *"Un film musical produit pour la télévision est un crève-cœur, j'en sais quelque chose car j'ai produit de l'opéra pour la télévision"*. **Xavier Esnault** lui rétorque que si l'étalonnage cinéma a été bien fait, il n'y a aucune raison que le son soit écrasé. Il suffit d'avoir deux copies distinctes, deux bandes son, et ça ne coûte pas plus cher.

Boudjémàa Dahmane est présent à deux titres : en tant que responsable de **Novociné**, qui accompagne le développement du cinéma numérique, et du réseau européen **CinémaNet Europe**, qui fait la promotion du documentaire dans 175 salles équipées en numérique dans huit pays européens (dont quatre en France aujourd'hui). Pour lui, il existe actuellement trois

formules variant selon la définition de l'image (nombre de pixels au mètre carré) : la vidéo projection classique, le e-cinéma, ou cinéma électronique (projecteurs 1,2K à 1,4K actuellement), et le d-cinéma, ou cinéma numérique (projecteurs 2K). Le prix des projecteurs s'échelonne aujourd'hui, en fonction des caractéristiques des salles et des gammes de projecteurs choisies, d'environ 20.000 à 100.000 euros. Pour assurer une qualité de diffusion optimale, le projecteur doit être accompagné d'un serveur (préférable aux lecteurs Beta ou Beta numériques). La qualité de projection dépendra également bien entendu du contenu source (documentaires ou films tournés en HD vs films tournés en Définition Standard, par exemple en DV). Signalant le retard de la France en matière d'équipement numérique, **Boudjémàa Dahmane** précise que de plus en plus de films sont réalisés sur des supports numériques et ne seront exploités que sur ces supports. L'exemple le plus récent est "Saraband" le dernier film d'Ingmar Bergman qui ne pourra être diffusé que dans six salles en France car le réalisateur a exigé qu'il ne soit projeté qu'en numérique (et non en vidéo-projection). Le nord de l'Europe est bien équipé, par nécessité, compte tenu des distances et du froid. En Angleterre, 200 salles seront très prochainement équipées. L'Allemagne en comprend déjà une centaine, les Pays-Bas une quarantaine... Il faut donc mettre les autres pays à niveau : c'est dans ce but que CinemaNet Europe a obtenu une aide importante du programme Media de plus de 2,4 millions d'euros par an. Ce soutien se découpe en trois : un tiers est destiné à aider les exploitants à s'équiper, un tiers finance des à-valoir sur les documentaires afin de permettre aux

producteurs de mieux financer leurs films, le troisième tiers de la somme étant investi dans la promotion. Ce dispositif devrait être aujourd'hui surtout destiné aux salles indépendantes, labellisées Recherche et Art et Essai. Mais paradoxalement, CinemaNet Europe a d'abord été contacté par des réseaux dont Kinopolis... Pourtant, **Boudjémàa Dahmane** se souvient avoir travaillé, voici quatre ans, avec Anne-Marie Faucon et Michel Malacarné exploitants du cinéma le Saint-Siméon à Bordeaux (réseau Utopia) : la conclusion sur le plan technique était positive, et il y avait trois à quatre fois plus de spectateurs sur un rendez-vous quotidien à 18 heures pour le documentaire que pour n'importe quel film de fiction !

Xavier Esnault reprend la parole pour conclure : *" Un jour, il faut cesser de se poser des problèmes techniques, ce qui est important ce sont les œuvres. Le film de Bergman, même à la télévision, je suis heureux de le voir : l'important pour les salles c'est de défendre ces films, qu'ils soient montrés et vus."*

Profitant de cette transition, Jean-Pierre Rehm souhaite revenir sur l'importance de la création d'un nouveau lieu de diffusion pour ces nouvelles œuvres : *" Il existe un espace d'accueil qui n'est pas forcément la salle de cinéma. Ce n'est pas une condamnation de la salle comme lieu régressif, mais un objet dur comme un film numérique vient ébranler quelque chose de l'objet cinéma, et de la salle. Il est question de faire le deuil de sa maman, sans pour autant substituer un objet à un autre (le numérique au 35 mm), il faut plutôt élargir. Mais quelles sont les modalités de cet élargissement ? Le MK2 Bibliothèque à Paris, qui s'est équipé en*

numérique, programme du documentaire et du cinéma expérimental à des horaires particuliers, accompagnés de sandwiches, de débats, ou par cycles de films qui dialoguent entre eux... Il faut réoccuper la salle de cinéma, de façon peut-être archaïque, mais nécessaire. Ce n'est qu'une substitution technologique, qui nous amène pourtant à réfléchir à une autre façon de montrer des films différents. Au nom d'une certaine idée de ce qui est projeté, il faut réinventer le phénomène de projection et son accompagnement concret : que les neuf heures de "A l'ouest des rails" de Wang Bing, ou les sept heures de "Hitler, un film d'Allemagne" de Hans Jürgen Syberberg soient de véritables expériences."

Discours ambitieux sur lequel Catherine Cavelier souhaite cependant revenir, notamment concernant certains aspects techniques : "Nous avons reçu le film de Wang Bing en cassette Beta Num, et il n'y avait qu'un lecteur adapté dans tous les Pays de la Loire ! Il a fallu transformer les Beta en DV Cam, qui sont plus pratiques. Il y a toujours une solution, mais il faut la trouver. Ainsi, on oublie souvent que nous ne pourrions pas faire notre travail à Nantes sans quelqu'un qui se donne autant que notre projectionniste. Si monter des films en 35mm peut prendre d'une demi-heure à deux heures, cela peut être la même chose pour des films en vidéo ! Il faut vérifier les connexions, le son, comme pour une répétition de théâtre. La vidéo-projection au quotidien dans ma salle n'est pas forcément aussi idéale que celle que vous décrivez !"

Catherine Bailhache précise que dans l'enquête, la question a été posée aux exploitants

déjà équipés de savoir s'il leur paraissait important de ménager des formations aux projectionnistes pour la vidéo-projection : seuls trois d'entre eux ont répondu positivement...

Sur la base de son expérience, **Boudjémàa Dahmane** argumente que les projectionnistes ont vraiment besoin d'une demi-journée de formation, car le changement est stressant, et que l'informatique en cabine est pour eux une nouveauté. "Personne ne sait combien de temps va durer cette phase de transition : mais ce qui est certain c'est que tous les films, quel que soit leur support, sont post-produits en numérique aujourd'hui. En moyenne, une salle programme huit à dix films par semaine avec ce que ça implique de changements de bobines, alors qu'en numérique, les disques durs contiennent huit à douze films ; les salles reçoivent les films toutes les quinze ou toutes les mois. Il faut préciser qu'un exploitant "abonné" à CinémaNet choisit les films (à l'exception de 12 projections annuelles), et fait sa propre programmation. Les neuf pays du réseau se réunissent tous les mois, chaque pays propose des films, et ceux qui sont retenus sont envoyés aux exploitants qui composent le groupement."

Dans l'idéal, **Geneviève Troussier** aimerait qu'un jour existe un catalogue conséquent dans lequel l'exploitant pourrait puiser plutôt que de se voir imposer le choix de quiconque. Mais **Boudjémàa Dahmane** rappelle que, pour l'instant, une seule projection mensuelle est prévue pour les adhérents du réseau en contrepartie des aides financières à l'équipement. Pour les autres films qui intéressent l'exploitant, il peut tout à fait

s'adresser aux distributeurs, et concevoir une programmation comme il l'entend, cela ne change rien à ses habitudes, à part que la diffusion passe par un serveur.

Michel Schotte, exploitant (Ciné Off à Tours), rappelle de son côté qu'il existe pour les projectionnistes une formation assez poussée pour la vidéo et les nouveaux supports. Le CAP projectionniste intégrant le passage du 35 mm au numérique est d'ailleurs actuellement en pleine refonte.

EN GUISE DE CONCLUSION : QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

Comme nous le disions en introduction, cette journée représentait une étape seulement de cette réflexion. Un certain nombre de pistes de travail s'ouvrent pour les prochains mois, parmi lesquelles, dans le désordre :

- réflexion sur la chaîne complète du projet de la conception à la diffusion ; ces questions doivent être posées collectivement, en mettant sur la table les enjeux et les difficultés de chacun. Citons Jean-Pierre Rehm : "*Et pourquoi pas en imaginant un lieu utopique destiné au public, jusqu'ici pris en otage par un si grand nombre de personnes qu'il faut le solliciter avec d'autres armes et un tout autre respect.*"

- quelle sera l'indépendance des exploitants demain, à l'heure de la diffusion par satellite, lorsque depuis un seul point quelqu'un pourra, probablement d'un seul geste, décider quels films et dans quelles conditions financières et de

délais ceux-ci leurs seront accessibles ? Est-ce qu'on peut penser que, parallèlement au numérique, le fait de rester équipé avec du matériel traditionnel (35 mm, 16 mm, mais aussi vidéo-projection), permettra en partie de résoudre le problème d'une indépendance de choix dans la programmation ?

- quelle charte de "qualité" d'équipement pour les salles demain, quels que soient les supports ?

- face à ceux des distributeurs (et producteurs) qui peuvent être amenés à considérer la salle de cinéma (celle située dans une grande ville) comme une vitrine destinée à annoncer la diffusion ultérieure du DVD dans le commerce, que pensent les exploitants de ce que doit être demain le rôle d'un distributeur qui n'aura plus le problème de devoir gérer des copies pellicules ? Comment les exploitants voient-ils le fait que des producteurs ou même des réalisateurs puissent être de plus en plus nombreux à les solliciter directement ? À l'inverse, que pensent les distributeurs et les producteurs indépendants du rôle que peuvent jouer les salles de cinéma vis-à-vis des films qu'ils ont à cœur de faire découvrir en salle ?

- comment les exploitants d'Art et d'Essai et labellisés Recherche comptent-ils s'adapter au problème posé du repérage des œuvres ?

- les exploitants d'Art et d'Essai et labellisés Recherche de l'ACOR considèrent que l'accompagnement d'un film quel que soit son support est important ; cet accompagnement peut-il être amélioré, de quelle manière ?

- questions de formation : à prendre au sérieux, on l'a compris, à commencer par nous les

exploitants qui ne savons comment réagir face aux multiples indications techniques qui nous sont délivrées (sur le son par exemple), qui nous semblent contradictoires et nous laissent penser qu'on ne saura jamais à quel saint se vouer... et, bien sûr, pourquoi cela serait-il différent sur ce support plutôt qu'un autre, les projectionnistes doivent être formés... plus ou moins semble-t-il selon les avis énoncés... à discuter.

- questions de billetterie : et, au-delà, l'accès techniquement facilité à des supports légers (Dv Cam, etc.) permet à des structures de toutes sortes de prétendre projeter en exclusivité un film dans leurs locaux en non commercial... Face à des exploitants locaux qui ne souhaitent pas programmer certains films ; demain, un lycée sera tenté de proposer un film non seulement à ses élèves en non commercial, mais au public... Vieux débat : montre-t-on le film à tout prix, ou non ? Au-delà des corporatismes, quelles sont les garanties pour les ayants droit ? Considère-t-on que c'est la même chose de voir un film en public dans un lycée que de le voir dans un cinéma ?

Synthèse éditée par :

Atelier de Production Centre Val de Loire
24, rue Renan - 37110 Château-Renault
Tél. 02 47 56 08 08 - Fax. 02 47 56 07 77
E-mail : infos@apcvl.com
Site : www.apcvl.com

Association des cinémas de l'ouest pour la recherche
Bureau : Port de Vallée
49320 Saint-Sulpice-Sur-Loire
Tél. 02 41 57 11 08 - Fax. 02 41 57 14 03
E-mail : acor.cinemas@hotmail.com

Avec le soutien
de la Région Centre
du Centre national de la cinématographie
de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre

Direction de la publication
Serge Caillet, Geneviève Troussier

Direction de la rédaction
Emmanuel Porcher

Synthèse
Valérie Ganne

Coordination
Catherine Bailhache, Philippe Dauty, Guillaume Mainguet

Maquette
Benoît Lasserre

Webmaster
Julien Sénélas

Imprimerie
Garillon

© APCVL-ACOR - Imprimé en France
Janvier 2005
GRATUIT, VENTE INTERDITE

La rencontre

LES ŒUVRES DOCUMENTAIRES VIDÉO ET LEUR DIFFUSION EN SALLE DE CINÉMA

a été organisée par



avec la collaboration de



et le soutien de

